

OM

OM

ALIMENTATION EN EAU DE L'IMMEUBLE

Source de l'information

Question n° 6 du bordereau de maison

Signification des postes

n° de code	Désignation en clair
1	Immeuble raccordé à un réseau collectif de distribution (ville, commune, service des eaux, usines, etc.)
2	Immeuble raccordé par une canalisation à un point d'eau (puits, citerne, source, etc.)
3	L'eau courante n'est pas installée dans l'immeuble

Observation : en 1968, les postes du code OM avaient une signification différente

ALIMENTATION EN EAU DU LOGEMENT

Source de l'information

Question n° 5 de la feuille de logement

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair	
1	Eau courante dans le logement	Un ou plusieurs postes d'eau chaude
2		Eau froide seulement
3	Pas d'eau courante dans le logement mais poste d'eau à l'intérieur de la maison	
4	Poste d'eau en dehors de la maison	

ORIGINE DU BULLETIN INDIVIDUEL

Source de l'information

Saisie des questionnaires chiffrés.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
1	Le BI fait partie du sondage au 1/5.
4	Le BI " " " des 4/5.

Observation

Le code ORIGBI n'existait pas en 1968.

ORIGINE DU BORDEREAU DE MAISON

Source de l'information

Saisie des questionnaires chiffrés

Signification des postes

n° de code	Désignation en clair
1	Le BM fait partie du sondage au 1/5
4	Le BM " " des 4/5

Observation :

Le code ORIGBM n'existait pas en 1968

ORIGFL

ORIGFL

ORIGINE DE LA FEUILLE DE LOGEMENT

Source de l'information

Saisie des questionnaires chiffrés.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
1	La FL fait partie du sondage au 1/5.
4	La FL " " " des 4/5.

Observation :

Le code ORIGFL n'existait pas en 1968.

PROFESSION DETAILLEE

Source de l'information

Question n° 11 du bulletin individuel (et 13, 14, 17c).

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
* * * *	Sans objet (anciens actifs, étudiants et élèves, autres inactifs, sauf contingent)
0000 à 9999	Profession à 4 chiffres (voir le code des métiers)

Observation

Le code des métiers a été modifié entre 1968 et 1975.

PC

PC

POPULATION SANS DOUBLES COMPTES DE LA COMMUNE

Source de l'information

Le code PC est obtenu par consultation de la bande communale

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
000001 à 999999	Population sans doubles comptes de la commune

PCF

PCF

PRESENCE D'UN CONJOINT DU CHEF DE FAMILLE

Source de l'information

Page 2 de la feuille de logement

Signification des postes

n° de code	Désignation en clair
0	Absence de conjoint
1	Présence d'un conjoint

Observations :

Il s'agit du conjoint (légitime ou non) du chef de famille.

PRESENCE DU CONJOINT DU CHEF DE MENAGE

Source de l'information.

Page 2 de la feuille de logement.

Signification des postes

n° de code	Désignation en clair
0	Absence de conjoint
1	Présence d'un conjoint

Observations : Il s'agit du conjoint (légitime ou non) du chef de ménage.

POIDS DE L'IMMEUBLE

Source de l'information

Réalisation de l'échantillon au 1/5 ou au 1/20

L'échantillon au 1/5 a été obtenu par tirage systématique d'un logement sur 5 ; or un immeuble figure dans l'échantillon dès l'instant qu'un de ses logements a été tiré ; il en résulte que plus un immeuble comporte de logements plus il avait de chance a priori de figurer dans l'échantillon. (l'échantillon au 1/5 comprend forcément tous les immeubles de 5 logements ou plus et seulement, en moyenne, 1 sur 5 des immeubles d'un seul logement).

Pour effectuer des statistiques correctes sur les immeubles, il faut donc effectuer à chacun un poids en fonction de NL, nombre de logements de l'immeuble.

Ce poids est égal à

- 1 si $NL \geq 5$
- $5/NL$ si $NL < 5$

Signification des postes : le code PIM est un des seuls codes binaires (quantités) : il a pour valeur 1 à 20.

Observations :

En fait PIM est toujours un nombre entier : lorsque $\frac{5}{NL}$ est fractionnaire, on a pris soit l'entier supérieur soit l'entier inférieur et cela de manière que le poids moyen des immeubles dont le nombre de logements est n soit $\frac{5}{n}$.

L'échantillon au 1/20 est extrait du tirage au 1/5 ; le principe reste le même : on remplace 5 par 20 et PIM peut avoir 2 caractères.

Pour le dépouillement exhaustif : PIM = 1.

PROFESSION (POUR PROJECTION)

Source de l'information

Question n° 11 du bulletin individuel. Le code PJ est calculé à l'aide des codes CSD et P.

Signification des postes

Voir la note 2021/433 du 23 juillet 1975 et le note 3532/433 du 15 novembre 1973.

N° de code	Désignation en clair		
11 12	Métiers primaires	Agriculteurs et bûcherons Marins et pêcheurs	
20		Niveau I et II Ingénieurs, architectes, scientifiques	
31 32		Niveau III et IV Techniciens et petits entrepreneurs Dessinateurs industriels et du bâtiment	
4 A	Métiers secon- daires	Agents de maîtrise	
4 B 4 C 4 D 4 E 4 F		Niveau V	Ouvriers qualifiés et artisans divers
4 G			
4 H			
4 I			
4 J			
4 K			
4 L			
4 M			
4 N			
4 O			
4 P			
4 Q			
4 R			
4 S			
4 T			
4 U			
4 V			
4 W			
4 X			
4 Y		Conducteurs d'engins de transport	
50	Niveau VI	Ouvriers spécialisés et manoeuvres	

PROFESSION (POUR PROJECTION) (Suite)

N° de code	Désignation en clair		
61 62 63 64 65	Métiers	Niveau I et II	Cadres administratifs supérieurs et juristes Médecins et assimilés Professeurs Professions littéraires et de l'information Officiers (armée, police, douane, pompiers)
71 72 73 74 75 76		Niveaux III et IV	Cadres moyens administratifs et juridiques Comptables et techniciens des banques Analystes, programmeurs Métiers techniques de la distribution Métiers techniques de l'hôtellerie Personnel diplômé des services para-médicaux et sociaux Instituteurs et assimilés Artistes Personnel des cultes
77 78 79		ter- tiaires	Niveau V
81 82 83 84 85 86 87 88 89	Niveau VI		Employés non qualifiés Métiers non qualifiés du commerce et de la distribution Métiers non qualifiés de l'hôtellerie Personnel de service Personnel de surveillance
91 92 93 94 95			

Observation

Le code PJ n'existait pas en 1968. Pour les militaires du contingent on a chiffré la profession civile et pour les chômeurs, la profession exercée en temps normal.

PN

PN

PAYS DE NAISSANCE

Source de l'information

Question n° 5 du bulletin individuel.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
* *	France métropolitaine
01 à 23, 29, 31 à 52, 59 à 69, 71 à 81, 84 à 87, 89, 91 à 98	Pays étranger (voir code N)

Observations :

Les postes 00 (pays Baltes) et 85 (URSS) du code N sont rassemblés dans le poste 85 (URSS) du code PN.

Les postes 70 (Arménie) et 80 (Turquie) du code N sont rassemblés dans le poste 80 (Turquie) du code PN.

Le poste 23 du code PN (Monaco) n'existait pas en 1968 ; par contre on ne distingue plus entre Algériens Musulmans ou non Musulmans (en 1968 : PN = 30 et 31).

Enfin le poste 99 du code PN de 1968 a été supprimé.

PR

PR

PROFESSION REGROUPEE

Source de l'information

Question n° 11 du bulletin individuel.
Le code PR est calculé à l'aide du code P.

Signification des postes

(Voir aussi code des métiers)

N° de code	Désignation en clair
* * * *	Sans objet (anciens actifs, étudiants ou élèves, autres inactifs sauf contingent)
0101 à 9999	Numéro de profession regroupée (Voir le code des métiers)

Observation

Pour les chômeurs, on a chiffré le métier exercé en temps normal et pour les militaires du contingent la profession civile.

PAYS DE RESIDENCE ANTERIEURE

Source de l'information

Question n° 7 du bulletin individuel.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
**	France métropolitaine
01 à 23, 29, 31 à 52, 59 à 69, 71 à 81, 84 à 87, 89, 91 à 98	Pays étranger (voir code N)

Observations

Les postes 00 (pays Baltes) et 85 (URSS) du code N sont rassemblés dans le poste 85 (URSS) du code PRA. Les postes 70 (Arménie) et 80 (Turquie) du code N sont rassemblés dans le poste 80 (Turquie) du code PRA.

Le poste 23 du code PRA (Monaco) n'existait pas en 1968 ; par contre on ne distingue plus entre Algériens Musulmans ou non Musulmans (en 1968 : PRA = 30 et 31).

Enfin le poste 99 du code PRA de 1968 a été supprimé.

Par "résidence antérieure" on entend la résidence au 1er janvier 1968. Pour les enfants nés depuis cette date c'est la résidence antérieure de la mère qui a été chiffrée.

PAYS DE RESIDENCE ANTERIEURE EN 7 POSTES

Source de l'information

Question n° 7 du bulletin individuel.
Le code PRAC est calculé à l'aide du code PRA.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
1	France métropolitaine
2	DOM-TOM
3	Espagne, Italie, Portugal
4	Algérie, Maroc, Tunisie
5	Pologne, Suisse, Yougoslave, Turquie
6	Allemagne, Belgique, Danemark, Irlande Grande-Bretagne, Luxembourg, Pays-Bas
7	Autres pays

Observations

Par "résidence antérieure" on entend la résidence au 1er janvier 1968. Pour les enfants nés depuis cette date c'est la résidence antérieure de la mère qui a été chiffrée.

Le code PRAC n'existait pas en 1968.

POURCENTAGE DE VARIATION DE LA POPULATION MUNICIPALE

Source de l'information

Le code PVPM est obtenu par consultation de la bande communale

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
001 à 999	Rapport (multiplié par 100 et arrondi à l'entier inférieur) entre les populations municipales de 1975 et de 1968

Observation :

Le rapport PVPM = 100 correspond à une population municipale identique en 1968 et en 1975

P34

P34

PROFESSION : TROISIEME ET QUATRIEME CHIFFRES DU CODE P.

Source de l'information

Le code P34 est obtenu à partir du code P : question n° 11
du bulletin individuel (et 13, 14, 17c)

Signification des postes

Voir le code P.

Q

Q

QUALIFICATION

Source de l'information

Question n° 14 du bulletin individuel.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
*	Inactifs (sauf militaires du contingent)
1	Manoeuvres ou manoeuvres spécialisés
2	Ouvriers spécialisés (OS1, OS2, etc.)
3	Ouvriers qualifiés ou hautement qualifiés (P1, P2, P3, etc.)
4	Contremaîtres
8	Clergé, travailleurs indépendants, employeurs et aides familiaux
9	Salariés dont la qualification est non déclarée

QU

QU

NUMERO DE QUARTIER

Source de l'information

Fichier districtset bande communale

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
blanc	Sans objet (la commune n'est pas découpée en quartiers) (DQ = 0)
00 à 99	Numéro de quartier attribué dans la commune

RAG

RAG

REGION AGRICOLE

Source de l'information

Le code RAG est obtenu par consultation de la bande communale.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
001 à 999	Numéro de région agricole

NOMBRE DE REDRESSEMENTS EFFECTUES SUR L'INDIVIDU

Source de l'information

Codification des codes du bulletin individuel.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
0	Pas de redressement
1 à 8	1 à 8 redressements
9	9 redressements et plus

Observation

Le code REDBI est identique au code REDI de 1968.

NOMBRE DE REDRESSEMENTS EFFECTIFS SUR L'IMMEUBLE (EN 10 POSTES)

Source de l'information :

Calcul lors de la précodification et de la codification

Signification des postes

n° de code	Désignation en clair
0	Pas de redressement
1	1 redressement
.	.
.	.
.	.
8	8 redressements
9	9 redressements ou plus

Observation : le code REDBM de 1975 est identique au code REDM de 1968.

NOMBRE DE REDRESSEMENTS EFFECTUES SUR LE LOGEMENT EN 10 POSTES

Source de l'information :

Ce code est calculé lors de la précodification et de la codification

Signification des postes :

N° de code	Désignation en clair
0	pas de redressement
1 à 8	1 à 8 redressements
9	9 redressements ou plus

Observation :

Le code REDFL est identique au code REDL de 1968 ; cependant le compteur n'est pas incrémenté de façon identique.

RP

REGION DE PROGRAMME

RP

Source de l'information

Bordereau de district

Le code RP est calculé à partir du code D (Département) il est extrait de la bande communale

Signification des postes

N° de code	Région	Départements composants (voir code D)
11	Région d'Ile de France	75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95
21	Champagne	08 - 10 - 51 - 52
22	Picardie	02 - 60 - 80
23	Haute-Normandie	27 - 76
24	Centre	18 - 28 - 36 - 37 - 41 - 45
25	Basse-Normandie	14 - 50 - 61
26	Bourgogne	21 - 58 - 71 - 89
31	Nord	59 - 62
41	Lorraine	54 - 55 - 57 - 88
42	Alsace	67 - 68
43	Franche-Comté	25 - 39 - 70 - 90
52	Pays de la Loire	44 - 49 - 53 - 72 - 85
53	Bretagne	22 - 29 - 35 - 56
54	Poitou-Charentes	16 - 17 - 79 - 86
72	Aquitaine	24 - 33 - 40 - 47 - 64
73	Midi-Pyrénées	09 - 12 - 31 - 32 - 46 - 65 - 81 - 82
74	Limousin	19 - 23 - 87
82	Rhône-Alpes	01 - 07 - 26 - 38 - 42 - 69 - 73 - 74
83	Auvergne	03 - 15 - 43 - 63
91	Languedoc-Roussillon	11 - 30 - 34 - 48 - 66
93	Provence-Côte d'Azur	04 - 05 - 06 - 13 - 83 - 84
94	Corse	20

RPLT

RPLT

REGION DE LIEU DE TRAVAIL

Source de l'information

Question n° 16 du bulletin individuel.
Le code RPLT est calculé à partir de DLT.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
blanc	Sans objet (non actifs)
00	Travail à l'étranger
11 à 94	Région (voir le code RP)

Observation

Pour les personnes qui travaillent en mer ou dans un lieu variable,
on a RPLT = RP.

RPN

RPN

REGION DE NAISSANCE

Source de l'information

Question n° 5 du bulletin individuel. Le code RPN est calculé à partir du code DN.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
00	Nés hors métropole
11...94	Nés en France métropolitaine Voir le code RP

RPRA

REGION DE RESIDENCE ANTERIEURE

RPRA

Source de l'information

Question n° 7 du bulletin individuel
Le code RPRA est calculé à l'aide du code DRA

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
00	Sans objet (résidence hors métropole en 1968)
11 à 94	Région de programme (voir RP)

Observation

Pour les enfants nés en 1968 ou après, le code RPRA est identique au code RPRA de leur mère.

REGION DE L'UNITE URBAINE

Source de l'information

Le code RPU est obtenu par calcul à partir de l'indicateur d'agglomération interrégionale.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair	Correspondance avec IRPA
00	Si la commune appartient à une agglomération interrégionale	1
RP	Si la commune est rurale ou si elle appartient à une agglomération intrarégionale.	0

RPZ

RPZ

REGION DE LA ZPIU

Source de l'information

Le code RPZ est obtenu par calcul à partir de l'indicateur des ZPIU interrégionales.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair	Correspondance avec INTRPZ
00	Si la commune appartient à une ZPIU inter-régionale.	1
RP	Si la commune n'appartient pas à une ZPIU ou si elle appartient à une ZPIU intra-régionale	0

RECHERCHE DE TRAVAIL

Source de l'information

Question n° 17 du bulletin individuel.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair	
*	Non chômeur	
0	Chômeur n'ayant jamais travaillé	
1	Chômeur cherchant du travail depuis ...	moins de 3 mois
2		3 à moins de 6 mois
3		6 mois à moins d'un an
4		un an ou plus
8	Chômeur ayant déjà travaillé, sans que l'on connaisse la durée du chômage	
9	Chômeur dont on ne sait s'il a déjà travaillé ni depuis combien de temps il recherche du travail	

Observation

Le code RT de 1975 est identique au code DUCH de 1968.

S

S

SEXE

Source de l'information

Question n° 3 du bulletin individuel.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
1	Masculin
2	Féminin

STRUCTURE BIOLOGIQUE DU MENAGE EN 9 POSTES

Source de l'information

Analyse de la page 2 de la feuille de logement et des bulletins individuels du ménage.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair		
0	Aucune famille		
1	une seule famille	principale	
2		secondaire	dont le chef ou son conjoint est un enfant du chef de ménage
3			autres cas
4	deux fa- milles	une famil- le princi- pale et une	dont le chef ou son conjoint est un enfant du chef de ménage
5			famille
6		secondaire	autres cas
7		toutes deux secondaires	
8	Trois familles		

SECTEURS D'ACTIVITE ECONOMIQUE (A 14 POSTES)

Source de l'information

Question n° 16 du bulletin individuel.

Le code SECT 14 est calculé à partir du code SECT 38, lui-même calculé à partir des 2 premiers chiffres du code AE600, lui-même déduit du code AE chiffré (activité économique à 5 chiffres).

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair	Correspondance avec SECT 38
**	Sans objet (personnes sans emploi)	**
01	Agriculture, sylviculture, pêche	01
02	Industries agricoles et alimentaires	02, 03
03	Production et distribution d'énergie	04 à 06
04	Industrie des biens intermédiaires	07 à 11, 13, 21, 23
05	Industrie des biens d'équipement	14 à 17
06	Industrie des biens de consommation	12, 18 à 20, 22
07	Bâtiment, génie civil et agricole	24
08	Commerce	25 à 28
09	Transports et télécommunications	31, 32
10	Services marchands	29, 30, 33, 34
11	Location et crédit bail immobilier	35
12	Assurances	36
13	Organismes financiers	37
14	Services non-marchands	38

Observation

Le code SECT 14 n'existait pas en 1968.

SECTEURS D'ACTIVITE ECONOMIQUE (A 38 POSTES)

Source de l'information

Question n° 16 du bulletin individuel.
 Le code SECT 38 est calculé à partir des deux premiers chiffres du code AE600 (AE100) lui-même calculé à partir du code AE chiffré (activité économique à 5 chiffres).

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair	Correspondance avec AE 100
**	Sans objet (personnes sans emploi)	**
01	Agriculture, sylviculture, pêche	01 à 03
02	Industries de la viande et du lait	35, 36
03	Autres industries agricoles et alimentaires	37 à 42
04	Combustibles minéraux solides, cokéfaction	04
05	Pétrole et gaz naturel	05
06	Electricité, gaz et eau	06 à 08
07	Minerais et métaux ferreux	09 à 11
08	" " non ferreux	12, 13
09	Matériaux de construction, minéraux divers	14, 15
10	Industrie du verre	16
11	Chimie de base, fibres artificielles et synthétiques	17, 43
12	Parachimie, industrie pharmaceutique	18, 19
13	Fonderie et travail des métaux	20, 21
14	Construction mécanique	22 à 25, 34
15	Construction électrique et électronique	27 à 30
16	Automobiles et autres matériels de transport terriens	31
17	Construction navale et aéronautique, armement	26, 32, 33

SECTEURS D'ACTIVITE ECONOMIQUE (A 38 POSTES) (suite)

N° de code	Désignation en clair	Correspondance avec AE 100
18	Industrie textile et habillement	44, 47
19	Industrie du cuir et de la chaussure	45, 46
20	Bois, meubles, industries diverses	48, 49, 54
21	Industrie du papier et du carton	50
22	Imprimerie, presse, édition	51
23	Caoutchouc et matières plastiques	52, 53
24	Bâtiment, génie civil et agricole	55
25	Commerce de gros alimentaire	57
26	Commerce de gros non alimentaire	58 à 60
27	Commerce de détail alimentaire	61, 62
28	Commerce de détail non alimentaire	63, 64
29	Réparation et commerce de l'automobile	65
30	Hôtels, cafés, restaurants	67
31	Transports	68 à 74
32	Télécommunication et postes	75
33	Services marchands rendus aux entreprises	56, 76 à 80, 82, 83
34	Services marchands rendus aux particuliers	66, 84 à 87
35	Location et crédit-bail immobilier	81
36	Assurances	88
37	Organismes financiers	89
38	Services non marchands	90 à 99

Observation

Le code SECT 38 n'existait pas en 1968.

SECTEUR DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE EN 1968.

Source de l'information

En 1968 des regroupements de communes ont été opérés au sein des zones (concentriques et cardinales) de l'agglomération parisienne. Les secteurs n'ont pas été redéfinis en 1975 ; le code SEC 68 n'est donc défini que pour les communes qui appartenaient à l'agglomération parisienne en 1968.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
00	Commune hors agglomération parisienne (délimitation 1968)
01 à 99	Numéro de secteur affecté à l'intérieur de chaque zone concentrique et cardinale de l'agglomération parisienne (délimitation 1968)

SF

SF

SEXE DU CHEF DE FAMILLE

Source de l'information

Page 2 de la feuille de logement

Question n° 3 du bulletin individuel du chef de famille

Signification des postes

n° de code	Désignation en clair
1	Sexe masculin
2	Sexe féminin

SM

SM

SEXE DU CHEF DE MENAGE

Source de l'information

Page 2 de la feuille de logement

Question n° 3 du bulletin individuel du chef de ménage

Signification des postes

n° de code	Désignation en clair
1	Sexe Masculin
2	Sexe Féminin

STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT EN 5 POSTES

Source de l'information

Question n° 4 de la feuille de logement

Signification des postes :

n° de code	Désignation en clair
0	Sans objet (logement non occupé)
1	Propriétaire de la maison ou de l'immeuble Propriétaire du logement dans un immeuble en copropriété
2	Logé par l'employeur (à titre gratuit ou onéreux) pour la durée de la fonction ou du contrat de travail)
3	Logé à titre gracieux
4	Locataire ou sous-locataire du local loué vide
5	Locataire ou sous-locataire du local loué meublé (y compris le cas des chambres d'hôtel et des garnis).

Observations : Poste 1 : y compris les différentes formes d'accession à la propriété (dont la location-vente)
Poste 3 : y compris le cas des personnes occupant un logement qu'elles ont vendu en viager

Les postes du codes S⁰ ont une signification différente en 1968 et 1975

1968	0	1+2	3	4	5	6
1975	0	1	2	3	4	5

SOND

SOND

INVERSE DU TAUX DE SONDAGE

Source de l'information

Constitution de fichiers.

Signification des postes.

La valeur du code SOND est égale à 5 dans les fichiers du sondage au 1/5è, à 1 dans les fichiers exhaustifs, mais elle peut être différente pour des zones exploitées suivant un taux de sondage différent.

Observation :

Le code SOND, qui est une quantité, n'existait pas en 1968.

STATUT DETAILLE

Source de l'information

Analyse du verso du bulletin individuel.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
*	Sans objet (inactifs)
0	Clergé (sauf en Alsace-Lorraine)
1	Indépendants sans salariés
2	Employeurs
3	Aides familiaux
4	Apprentis sous contrat
5	Salariés d'établissements privés
6	Travailleurs à domicile
7	Salariés des services publics
8	Salariés de l'Etat et des collectivités locales
9	Chômeurs

Observations

Poste 0 : le clergé salarié d'Alsace-Lorraine est classé à STD = 8

Poste 9 : Y compris les personnes n'ayant jamais travaillé et les retraités ayant déclaré chercher un emploi.

STATUT DETAILLE DU CHEF DE FAMILLE

Source de l'information

Page 2 de la feuille de logement

Questions 12, 13, 15, 16, 17 du bulletin individuel du chef de famille

Le code STDF est identique au code STD du chef de famille

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
*	Sans objet (inactifs)
0	Clergé (sauf en Alsace-Lorraine)
1	Indépendants sans salariés
2	Employeurs
3	Aides Familiaux
4	Apprentis sous contrat
5	Salariés d'établissements privés
6	Travailleurs à domicile
7	Salariés des services publics
8	Salariés de l'Etat et des collectivités locales
9	Chômeurs

Observations :

Poste 0 : le clergé salarié d'Alsace-Lorraine est classé à STD = 8.

Poste 9 : y compris les personnes n'ayant jamais travaillé et les retraités ayant déclaré chercher un emploi.

STATUT DETAILLE DU CHEF DE MENAGE

Source de l'information

Page 2 de la feuille de logement

Questions 12, 13, 15, 16, 17 du bulletin individuel du chef de ménage

Le code STDM est identique au code STD du chef de ménage

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
*	Sans objet (inactifs)
0	Clergé (sauf en Alsace-Lorraine)
1	Indépendants sans salariés
2	Employeurs
3	Aides Familiaux
4	Apprentis sous contrat
5	Salariés d'établissements privés
6	Travailleurs à domicile
7	Salariés des services publics
8	Salariés de l'Etat et des collectivités locales
9	Chômeurs

Observations

Poste 0 : le clergé salarié d'Alsace-Lorraine est classé à STD = 8

Poste 9 : y compris les personnes n'ayant jamais travaillé et les retraités ayant déclaré chercher un emploi.

TA

TA

TYPE D'ACTIVITE

Source de l'information

Analyse du bulletin individuel

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
0	Inactifs autres que ceux cités ci-dessous
1	Actifs ayant un emploi
3	Personnes sans emploi et en recherchant
4	Anciens actifs (retraités, retirés des affaires, ...)
5	Etudiants et élèves (sauf ceux qui exercent simultanément une activité professionnelle) nés avant le 1er janvier 1968.
6	Militaires du contingent

Observations

Poste 1 : Y compris le clergé, les apprentis et les aides familiaux.

Poste 3 : Y compris les personnes n'ayant jamais travaillé et les retraités ayant déclaré chercher un emploi.

Poste 4 : N'ont été retenues que les personnes d'au moins 52 ans (les autres ont été classées à TA = 0)

Les postes 1 et 2 du code TA de 1968 ont été réunis dans le poste 1 du code TA de 1975.

TAC

TAC

TYPE D'ACTIVITE EN 5 POSTES

Source de l'information

Analyse du bulletin individuel.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
1	Militaires du contingent
2	Actifs saufs apprentis (y compris les personnes sans emploi et en recherchant)
3	Apprentis sous contrat
4	Etudiants et élèves (à l'exclusion de ceux qui exercent simultanément une activité professionnelle, classés en 2) nés avant le 1er janvier 1968.
5	Inactifs non cités ci-dessus

Observation

Poste 2 : Y compris les aides familiaux et les retraités ayant déclaré chercher un emploi.

TRANCHE DE COMMUNE RURALE EN 1975

Source de l'information

Le code TCR est obtenu par consultation de la bande communale.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
0	Sans objet (commune urbaine)
1	Commune rurale de moins de 50 habitants
2	Commune rurale de 50 à moins de 100 habitants
3	Commune rurale de 100 à moins de 200 habitants
4	Commune rurale de 200 à moins de 500 habitants
5	Commune rurale de 500 à moins de 1 000 habitants
6	Commune rurale de 1 000 à moins de 2 000 habitants
7	Commune rurale de 2 000 habitants ou plus

Observation :

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes de 1975.

TRANCHE DE COMMUNE URBAINE EN 1975

Source de l'information

Le code TCU est obtenu par consultation de la bande communale.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
0	Sans objet (commune rurale)
1	Commune urbaine de moins de 5 000 hab.
2	Commune urbaine de 5 000 à moins de 10 000 h.
3	Commune urbaine de 10 000 à moins de 20 000 h.
4	Commune urbaine de 20 000 à moins de 50 000 h.
5	Commune urbaine de 50 000 à moins de 100 000 h.
6	Commune urbaine de 100 000 à moins de 200 000 h.
7	Commune urbaine de 200 000 à moins de 2 000 000 h.
8	Ville de Paris

Observation :

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes de la commune en 1975.

TF

TF

PRESENCE DU TELEPHONE

Source de l'information

Question n° 10 de la feuille de logement

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
0	Logement sans téléphone
1	Logement pourvu d'un téléphone

Observations :

Un téléphone installé dans une pièce à usage exclusivement professionnel appartenant au logement est considéré comme installé dans le logement.

En 1968, le code TF avait un poste supplémentaire (TF = 9) "pas de réponse"

TI

TI

TYPE D'IMMEUBLE

Source de l'information

Question n° 1 du bordereau de maison

Signification des postes

n° de code	Désignation en clair
0	Immeubles du niveau spécial IMM = 000 ou IMM \geq 900
1	Ferme, bâtiments agricoles
2	Habitation de fortune (Wagon, baraque de "bidonville", bâtiment habité bien qu'en ruines, etc...)
3	Construction provisoire à usage d'habitation
4	Hôtel, pension de famille, garni (occupant la totalité ou la plus grande partie de l'immeuble).
5	Maison individuelle ou immeuble collectif entièrement ou principalement utilisé pour l'habitation
6	Immeuble principalement à usage industriel, commercial, administratif ou public.

Observation : en 1968 la modalité 0 du code TI n'existait pas.

TIM

TIM

TYPE D'IMMIGRANT

Source de l'information

Questions n° 5 et 7 du bulletin individuel.
Le code TIM est calculé à l'aide des codes RPN, RPRA.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
1	Né en France, résidant en France au 1.1.1968
2	Né hors de France, résidant en France au 1.1.1968
3	Résidant hors de France au 1.1.1968

Observations

Pour les enfants nés après le 1.1.1968, le code TIM est celui de leur mère.

Le code TIM n'existait pas en 1968.

TI1

TI1

TYPE D'IMMEUBLE (EN 3 POSTES)

Source de l'information

Question n° 1 du bordereau de maison

Le code TI1 est calculé à l'aide du code TI

Signification des postes

n° de code	Désignation en clair	Correspondance avec TI
1	Ferme, bâtiments agricoles	1
2	Maison individuelle ou immeuble collectif entièrement ou principalement utilisé pour l'habitation	5
3	Autres	2 à 4, 6

NOMBRE DE LOGEMENTS - TYPE D'IMMEUBLE

Source de l'information

Bordereau de maison

Le code TLTIC est calculé à l'aide des codes NL et TI

Signification des postes

n° de code	Désignation en clair	
1	Immeuble ne comportant qu'un seul logement	Ferme
2		Maison individuelle
3		Autre
4	Immeuble comportant deux logements	Ferme
5		Autre
6	Immeuble de 3 ou 4 logements	
7	Immeuble de 5 à 9 logements	
8	Immeuble de 10 à 19 logements	
9	Immeuble de 20 logements ou plus	

TRANCHE D'UNITE URBAINE EN 1975

Source de l'information

Le code TU est obtenu par consultation de la bande communale

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
0	Sans objet (commune rurale)
1	Unité urbaine de moins de 5 000 hab.
2	Unité urbaine de 5 000 à moins de 10 000 h.
3	Unité urbaine de 10 000 à moins de 20 000 h.
4	Unité urbaine de 20 000 à moins de 50 000 h.
5	Unité urbaine de 50 000 à moins de 100 000 h.
6	Unité urbaine de 100 000 à moins de 200 000 h.
7	Unité urbaine de 200 000 à moins de 2 000 000 h.
8	Agglomération de Paris

Observation :

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes de 1975.

TRANCHE D'UNITE URBAINE DE LIEU DE TRAVAIL

Source de l'information

Question n° 16 du bulletin individuel.
Le code TULT est calculé à partir de la bande communale, il est identique au code TU de la commune DLT-CLT.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
blanc	Sans objet (personnes sans emploi)
0	Sans objet (commune rurale)
1	Unité urbaine de moins de 5 000 hab.
2	Unité urbaine de 5 000 à moins de 10 000 h.
3	Unité urbaine de 10 000 à moins de 20 000 h.
4	Unité urbaine de 20 000 à moins de 50 000 h.
5	Unité urbaine de 50 000 à moins de 100 000 h.
6	Unité urbaine de 100 000 à moins de 200 000 h.
7	Unité urbaine de 200 000 à moins de 2 000 000 h.
8	Agglomération de Paris

Observations

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes de 1975.

Pour les personnes ayant IMA = 2 ou 3 (personnes travaillant en mer ou dans un lieu variable) c'est le lieu de résidence qui a été chiffré, TULT = TU.

TUP

TUP

CODE TU SIGNIFICATIF POUR LA SEULE AGGLOMERATION DE PARIS.

Source de l'information

Le code TUP est obtenu par calcul à partir de TU.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair	Correspondance avec TU
X	Commune rurale et unité urbaine de moins de 2 000 000 habitants	0 à 7
8	Agglomération de Paris	8

TRANCHE D'UNITE URBAINE DE RESIDENCE ANTERIEURE

Source de l'information

Question n° 7 du bulletin individuel.

Le code TURA est calculé à partir de la bande communale.

Il est identique au code TU de la commune DRA-CRA.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
*	Résidence antérieure hors métropole
0	Sans objet (commune rurale)
1	Unité urbaine de moins de 5 000 hab.
2	Unité urbaine de 5 000 à moins de 10 000 h.
3	Unité urbaine de 10 000 à moins de 20 000 h.
4	Unité urbaine de 20 000 à moins de 50 000 h.
5	Unité urbaine de 50 000 à moins de 100 000 h.
6	Unité urbaine de 100 000 à moins de 200 000 h.
7	Unité urbaine de 200 000 à moins de 2 000 000 h.
8	Agglomération de Paris

Observations

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes de 1975.

Par résidence antérieure on entend la résidence au 1er janvier 1968 ; pour les enfants nés depuis cette date c'est la résidence antérieure de la mère qui a été chiffrée.

TUR 1

TUR 1

TRANCHE D'UNITE URBAINE OU DE COMMUNE RURALE EN 11 POSTES EN 1975.

Source de l'information

Le code TUR1 est obtenu par consultation de la bande communale

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
01	Commune rurale de moins de 500 habitants
05	Commune rurale de 500 à 1000 habitants
06	Commune rurale de 1000 habitants ou plus
10	Unité urbaine de moins de 5000 habitants
20	Unité urbaine de 5000 à moins de 10000 habitants
30	Unité urbaine de 10000 à moins de 20000 habitants
40	Unité urbaine de 20000 à moins de 50000 habitants
50	Unité urbaine de 50000 à moins de 100000 habitants
60	Unité urbaine de 100000 à moins de 200000 habitants
70	Unité urbaine de 200000 à moins de 2000000 habitants
80	Agglomération de Paris

Observations

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes de 1975.

TUR 2

TUR 2

TRANCHE D'UNITE URBAINE OU DE COMMUNE RURALE EN 6 POSTES EN 1975.

Source de l'information

Le code TUR2 est obtenu par consultation de la bande communale

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
01	Commune rurale de moins de 1 000 habitants
06	Commune rurale de 1 000 habitants ou plus
10	Unité urbaine de moins de 20 000 habitants
40	Unité urbaine de 20 000 à moins de 100 000 habitants
60	Unité urbaine de 100 000 à moins de 200 000 habitants
80	Agglomération de Paris

Observations

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes de 1975

TRANCHE D'UNITE URBAINE EN 1968

Source de l'information

Le code TU 68 est obtenu par consultation de la bande communale.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
0	Sans objet (commune rurale)
1	Unité urbaine de moins de 5 000 hab.
2	Unité urbaine de 5 000 à moins de 10 000 h.
3	Unité urbaine de 10 000 à moins de 20 000 h.
4	Unité urbaine de 20 000 à moins de 50 000 h.
5	Unité urbaine de 50 000 à moins de 100 000 h.
6	Unité urbaine de 100 000 à moins de 200 000 h.
7	Unité urbaine de 200 000 à moins de 2 000 000 h.
8	Agglomération de Paris

Observation :

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes de 1968.

(1) Il s'agit de la délimitation de 1968 aux modifications territoriales près.

TRANCHE D'UNITE URBAINE DE 1968 DE RESIDENCE ANTERIEURE

Source de l'information

Question n° 7 du bulletin individuel.

Le code TU68RA est calculé à partir de la bande communale, il est identique au code TU68 de la commune DRA-CRA.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
*	Résidence antérieure hors métropole
0	Sans objet (commune rurale)
1	Unité urbaine de moins de 5 000 hab.
2	Unité urbaine de 5 000 à moins de 10 000 h.
3	Unité urbaine de 10 000 à moins de 20 000 h.
4	Unité urbaine de 20 000 à moins de 50 000 h.
5	Unité urbaine de 50 000 à moins de 100 000 h.
6	Unité urbaine de 100 000 à moins de 200 000 h.
7	Unité urbaine de 200 000 à moins de 2 000 000 h.
8	Agglomération de Paris

Observations

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes de 1968, dans le découpage urbain de 1968.

Par "résidence antérieure" on entend la résidence au 1er janvier 1968. Pour les enfants nés depuis cette date c'est la résidence antérieure de la mère qui a été chiffrée.

TRANCHE DE ZPIU EN 1975

Source de l'information

Le code TZPIU est obtenu par consultation de la bande communale.

Signification des postes

N° du code	Désignation en clair
0	Sans objet (commune hors ZPIU)
1	ZPIU de moins de 5 000 habitants
2	ZPIU de 5 000 à moins de 10 000 habitants
3	ZPIU de 10 000 à moins de 20 000 habitants
4	ZPIU de 20 000 à moins de 50 000 habitants
5	ZPIU de 50 000 à moins de 100 000 habitants
6	ZPIU de 100 000 à moins de 200 000 habitants
7	ZPIU de 200 000 à moins de 2 000 000 habitants
8	ZPIU de PARIS

Observation :

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes en 1975.

TZPIU 68

TZPIU68

Tranche de ZPIU en 1968.

Source de l'information

Le code TZPIU68 est obtenu par consultation de la bande communale

Signification des postes

Elle est la même que celle du code TZPIU.

Observation

Le nombre d'habitants pris en considération est la population sans doubles comptes en 1968 dans la délimitation de 1968 (aux modifications communales près).

U

U

UNITE URBAINE EN 1975

Source de l'information

Le code U est obtenu par consultation de la bande communale.

Signification des postes :

N° de code	Désignation en clair
00	Commune rurale
01 à 49	Unités urbaines intra-départementales (classées par ordre croissant de la population sans doubles comptes à l'intérieur de la TU et du département).
51 à 99	Unités urbaines inter-départementales (classées par ordre croissant de la population sans doubles comptes à l'intérieur de la TU).

Observation :

A l'intérieur d'un département, une unité urbaine est identifiée par TU U si elle est intradépartementale.

ACTIVITE ECONOMIQUE (DERNIER CHIFFRE DU CODE AE CHIFFRE)

Source de l'information

Question n° 16 du bulletin individuel.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
* 0 à 9	Sans objet (personnes sans emploi) Dernier chiffre du code chiffré AE (activité économique, voir la nomenclature des activités économiques)

Observation

Le code AE est la concaténation des codes AEN59 et UAE.

UNITE URBAINE DE LIEU DE TRAVAIL

Source de l'information

Question n° 16 du bulletin individuel.
Le code ULT est calculé à partir de la bande communale ; il est identique au code U de la commune DLT-CLT.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
blanc	Sans objet (personnes sans emploi)
00	Commune rurale
01 à 49	Unités urbaines intradépartementales (classées par ordre croissant de la population sans doubles comptes à l'intérieur de la TU et du département)
51 à 99	Unités urbaines interdépartementales (classées par ordre croissant de la population sans doubles comptes à l'intérieur de la TU)

Observations

Pour les personnes ayant IMA = 2 ou 3 (personnes travaillant en mer ou en un lieu de travail variable), c'est le lieu de résidence qui a été chiffré : ULT=U.

UNITE URBAINE DE RESIDENCE ANTERIEURE

Source de l'information

Question n° 7 du bulletin individuel.
Le code URA est obtenu à partir de la bande communale.
Il est identique au code U de la commune DRA-CRA.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
* *	Résidence antérieure hors métropole
00	Commune rurale
01 à 49	Unités urbaines intradépartementales (classées par ordre croissant de la population sans doubles comptes à l'intérieur de la TU et du département)
51 à 99	Unités urbaines interdépartementales (classées par ordre croissant de la population sans doubles comptes à l'intérieur de la TU)

Observations

Par "résidence antérieure" on entend la résidence au 1er janvier 1968. Pour les enfants nés depuis cette date c'est la résidence antérieure de la mère qui a été chiffrée.

Les unités urbaines à l'intérieur d'une catégorie de commune sont classées suivant l'ordre croissant de leur population sans doubles comptes.

U 10

U 10

CODE UNITE URBAINE POUR UNE POPULATION DE 10 000 HABITANTS ET PLUS

Source de l'information

Le code U 10 est obtenu par calcul à partir de TU.U

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
X X X	Unité urbaine de moins de 10 000 habitants
TU.U	Unité urbaine de 10 000 habitants à moins de 2 000 000 habitants
8 X X	Paris
8.Z1.Z2	Région parisienne sauf Paris

U 100

U 100

CODE UNITE URBAINE POUR UNE POPULATION DE 100 000 HABITANTS ET PLUS.

Source de l'information

Le code U 100 est obtenu par calcul à partir de TU.U.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
* * *	Unité urbaine de moins de 100 000 habitants
TU.U.	Unité urbaine de 100 000 habitants à moins de 2 000 000 habitants
8 * *	Paris
8. Z1 Z 2	Région parisienne sauf Paris

U20

U20

CODE UNITE URBAINE POUR UNE POPULATION DE 20 000 HABITANTS ET PLUS

Source de l'information

Le code U 20 est obtenu par calcul à partir de TU.U

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
* * *	Unité urbaine de moins de 20 000 habitants
TU.U.	Unité urbaine de 20 000 habitants à moins de 2 000 000 habitants
8 * *	Paris
8.71.72	Région parisienne sauf Paris

U 200

U 200

CODE UNITE URBAINE POUR UNE POPULATION DE 200 000 HABITANTS ET PLUS.

Source de l'information

Le code U200 est obtenu par calcul à partir de TU.U.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
* * *	Unité urbaine de moins de 200 000 habitants
TU.U.	Unité urbaine de 200 000 à moins de 2 000 000 habitants
8 * *	Paris
8.Z1.Z2	Région parisienne sauf Paris

U 50

U 50

CODE UNITE URBAINE POUR UNE POPULATION DE 50 000 HABITANTS ET PLUS.

Source de l'information

Le code U 50 est obtenu par calcul à partir de TU.U

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
* * *	Unité urbaine de moins de 50 000 habitants
TU.U	Unité urbaine de 50 000 habitants à moins de 2 000 000 habitants
8 * *	Paris
8.Z1.Z2	Région parisienne sauf Paris

UNITE URBAINE EN 1968

Source de l'information

Le code U 68 est obtenu par consultation de la bande communale.

Signification des postes :

N° de code	Désignation en clair
00	Commune rurale
01 à 49	Unités urbaines intra-départementales (classées par ordre croissant de la population sans doubles comptes à l'intérieur de la TU et du département)
51 à 99	Unités urbaines inter-départementales (classées par ordre croissant de la population sans doubles comptes à l'intérieur de la TU).

Observation :

Les unités urbaines étaient identifiées en 1968 (à l'intérieur du département pour les intra-départementales) par TU 68. U 68.

V

V

NOMBRE DE VOITURES DE TOURISME

Source de l'information

Question n° 11 de la feuille de logement

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
0	Aucun des occupants du logement ne dispose d'une voiture de tourisme
1	Le ménage dispose d'une voiture
2	Le ménage dispose de deux voitures ou plus

Observations :

Sont assimilées aux voitures de tourisme les voitures commerciales utilisées par les ménages pour les week-ends ou les vacances ainsi que les voitures de fonction.

Les postes du code V n'ont pas la même signification en 1968 et en 1975.

VN

VN

NUMERO DE VILLE NOUVELLE

Source de l'information

Le code VN est calculé à l'aide du code intitulé "VN" dans la bande communale et des codes ACVN (bande communale) et ADVN (fichier district).

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
0	District hors "Ville nouvelle"
1	Ville nouvelle de Marne-la-Vallée, Val-Maubué
2	Ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines
3	Ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau
4	Ville nouvelle du Nord-Ouest de l'Etang-de-Berre
5	Ville nouvelle de Cergy-Pontoise
6	Ville nouvelle de Sénart-Villeneuve
7	Ville nouvelle de Grand Melun
8	Ville nouvelle d'Evry
9	Ville nouvelle de Rougeau-Sénart

Observation :

Certaines communes ne sont pas en totalité dans le périmètre des villes nouvelles. Pour ces communes, seules les districts inclus dans la ville nouvelle ont un code VN ≠ 0.

CABINETS D'AISANCE

Source de l'information

Question n° 8 de la feuille de logement

Signification des postes

n° de code	Désignation en clair
1	W.C. à l'intérieur du logement et munis d'une chasse d'eau
2	W.C. à l'intérieur du logement, sans chasse d'eau
3	W.C. hors du logement (mais réservés à ses seuls occupants) et munis d'une chasse d'eau
4	W.C. hors du logement (mais réservés à ses seuls occupants), sans chasse d'eau
5	Autres cas

ZDP

ZDP

ZONE DE DEPOUILLEMENT PARTICULIER.

Des géographes ou économistes régionaux utilisent des découpages différents de ceux de l'INSEE pour un certain nombre de zones.

Le code ZDP définit la numérotation de ces zones.

Il est à sept caractères maximum.

ZPIU

ZPIU

ZONE DE PEUPLEMENT INDUSTRIEL OU URBAIN EN 1975

Source de l'information

Le code ZPIU est obtenu par consultation de la bande communale.

Signification des postes :

N° de code	Désignation en clair
000	Commune hors ZPIU
001 à 999	Numéro de ZPIU

Observation :

Les ZPIU sont numérotées suivant l'ordre croissant de leur population sans doubles comptes.

ZPIULT

ZPIULT

ZPIU DE LIEU DE TRAVAIL

Source de l'information

Question n° 16 du bulletin individuel.

Le code ZPIULT est calculé à partir de la bande communale ; il est identique au code ZPIU de la commune DLT-CLT.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
blanc	Sans objet (personnes sans emploi)
000	Commune rurale hors ZPIU
001 à 999	Numéro de ZPIU (dans l'ordre croissant de la population sans doubles comptes de 1975)

Observation

Pour les personnes ayant IMA = 2 ou 3 (personnes travaillant en mer ou en un lieu variable), c'est le lieu de résidence qui est chiffré, ZPIULT = ZPIU.

ZPIURA

ZPIURA

ZONE DE PEUPEMENT INDUSTRIEL OU URBAIN DE RESIDENCE ANTERIEURE

Source de l'information

Question n° 7 du bulletin individuel.

Le code ZPIURA est calculé à partir de la bande communale, il est identique au code ZPIU de la commune DRA-CRA.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
000	Sans objet (communes rurales hors ZPIU)
001 à 999	Numéro de ZPIU Classement suivant l'ordre croissant de la population sans doubles comptes
blanc	Résidence antérieure hors métropole

Observations

Par "résidence antérieure" on entend la résidence au 1er janvier 1968.

Pour les enfants nés depuis cette date c'est la résidence antérieure de la mère qui a été chiffrée.

ZONE DE PEUPEMENT INDUSTRIEL OU URBAIN EN 1968

Source de l'information

Le code ZPIU 68 est obtenu par consultation de la bande communale.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
000	Commune hors ZPIU
001 à 812	Numéro caractérisant la ZPIU. Les ZPIU sont numérotées par ordre d'importance croissante d'après leur population sans doubles comptes en 1968. Voir le volume "Recensement de 1968 - Zones de peuplement industriel ou urbain".

Observation :

Les numéros de code ZPIU et ZPIU 68 d'une ZPIU de même nom n'ont aucun lien entre eux.

Z1

Z1

ZONE CARDINALE DE L'AGGLOMERATION DE PARIS

Source de l'information

Le code Z 1 est obtenu par consultation de la bande communale.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
blanc	Commune hors agglomération de Paris
2	Ville de Paris
3	Banlieue Ouest
4	" Sud
5	" Est
6	" Nord

Z2

Z2

ZONE CONCENTRIQUE DE L'AGGLOMERATION DE PARIS

Le code Z 2 est obtenu par consultation de la bande communale.

Signification des postes

N° de code	Désignation en clair
blanc	Commune hors agglomération de Paris
8	Paris ville + proche banlieue
9	Grande banlieue